

**Conseil Municipal du 23 février 2017**

**Point A1 Rapport 2016 sur le développement durable**

**Intervention de Romain Zavallone au nom du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je remercie Stéphane pour cette présentation. En tant qu’écologistes, nous saluons le virage assumé par notre ville sur les questions de développement durable et de transition écologique. Nous tenions d’ailleurs à feliciter l’ensemble des services pour le travail effectué au quotidien autour de cette thématique.

Ce rapport 2016 a pour but de mettre en exergue les grandes actions de la Ville en matière de développement durable. Cependant, nous regrettons de ne pas avoir une vision plus précise de l’ensemble des actions qui sont portées. Un exemple : le projet de ressourcerie occupe à peine trois lignes dans ce rapport alors même qu’il s’agit de la réalisation du point 75 de notre programme « Ivry au Cœur ». Or ce dernier est le fruit d’un travail collaboratif long et sérieux des porteurs de projet, de notre Ville, de la Région et du Syctom.

Après une lecture attentive du rapport, il nous semble que celui-ci est davantage orienté développement urbain que développement durable, ce qui n’est pas son rôle et est donc fortement regrettable. Nous appuyons donc la proposition de notre collègue Stéphane Prat de travailler à une nouvelle présentation pour le rapport 2017. Je vous propose, en tant que Président, que cette réflexion fasse l’objet d’une discussion au sein de la Commission Développement de la Ville, nous pouvons également nous appuyer sur les rapports produits par d’autres collectivités.

Ce rapport reflète néanmoins les réussites de notre Ville en termes de développement durable mais également les points perfectibles sur lesquels nous espérons qu’un travail sera engagé afin que l’année prochaine nous puissions saluer des avancées réelles. Plus que jamais, l’excellence écologiste reste un objectif à atteindre, et reconnaitre des améliorations ne saura être pleinement satisfaisant tant nous partons souvent de loin et tant l’urgence environnemental se fait pressante d’année en année.

Dans cette perspective, notre politique environnementale doit continuer de se traduire en actes forts et concrets.

Concernant les espaces verts et la biodiversité, nous regrettons la trop grande minéralisation des nouveaux espaces publics livrés qu’ils soient à Ivry Confluences ou sur la Zac du Plateau. Si nous sommes au-dessus des 10 m² d’espaces verts ouverts au public par habitant recommandés par le Schéma Directeur d’Aménagement de l’Île-de-France, avec 13,3 m², ce chiffre retombe à 8,5 m² par habitant lorsqu’on retranche les cimetières. D’autre part, nous ne disposons, à Ivry, que de 3,84 m² de pleine terre par habitant. Comme il est difficile pour les Ivryen-nes de jouir de toitures végétalisées et d’espaces verts de cimetière, la situation est moins triomphale qu’il n’y paraît et des efforts sont encore à produire pour atteindre l’excellence.

Il nous faut être plus volontaire afin de remettre la nature au cœur de la Ville, ses atouts ne sont plus à prouver au-dela du confort de vie : favoriser la bio-diversité, la perméabilisation des sols, la lutte contre les îlots de chaleur et l’adaptation au changement climatique. Nous devons donc amplifier ce mouvement avec l’implantation de véritables poumons verts, développer les continuités écologiques comme les trames vertes et bleues et continuer à développer l’agriculture urbaine.

Toujours concernant les espaces verts, nous regrettons que le projet du Parc de la Confluence ne soit pas abordé. Depuis plusieurs mois maintenant, nous demandons à débattre de sa conception, de ses contours, de ses caractéristiques futures. Le projet doit lui aussi être le fruit d’une élaboration avec l’ensemble des habitants actuels et futurs du quartier comme celui de Lamant-Coutant, dont la conception participative est une expérience qu’il nous faudra renouveler.

Nous saluons la mise en œuvre du zéro phyto dans nos espaces verts mais aimerions qu’elle soit aussi étendue aux cimetières et à nos terrains de sport.

Nos contraintes budgétaires et l’urgence climatique nous incitent également à une réflexion autour du type de végétaux que nous souhaitons planter sur nos espaces publics. En effet, la priorité doit être donnée à des végétaux adaptés à notre climat et moins gourmands en eau, aux espèces endémiques locales ou naturellement présentes en Ile-de-France et nécessitant peu d’entretien. Une approche tendant vers la permaculture pourrait par ailleurs être expérimentée sur quelques espaces tests.

Concernant les transports, nous reconnaissons la démarche municipale de développement de l’usage des modes de circulation actifs. Cependant, il nous faut aller plus loin dans l’aménagement des pistes cyclables, zones de rencontre et autres aménagements urbains dans le cadre de la « ville apaisée ». La priorité étant la sécurisation des usagers de ces modes doux. La réflexion autour de la mise en place du Vélib 2 à échelle métropolitaine suit son cours. Nous espérons que les discussions autour du financement de ce nouveau service aboutiront à une proposition budgétairement acceptable. Le succès indiscutable de la première génération de Vélib a permis de nombreuses convertions à la pratique du vélo. Il serait impensable de renoncer à ce dispositif qui contribue à réduire considérablement et durablement l’émission des gaz d’échappement et facilite la desserte locale en améliorant la multimodalité de l’offre de transport.

Concernant le dispositif Autolib, la situation s’avère complexe et changeante. Si nous restons favorables au principe de l’auto-partage, l’argent public ne peut pas servir à combler les déficits dûs à la mauvaise gestion de ce dispositif. Attendons donc de prendre connaissance des éléments qui nous seront communiqués lors du prochain conseil syndical.

Vous l’aurez compris, cher-e-s collègues, nous avons besoin d’instruments utiles et non de chantiers aussi pharaoniques qu’inefficaces, une pensée globale et des actions locales. Un adage qui a été oublié quand nous avons imaginé l’avenir de notre gestion des déchets. Plus que jamais Ivry, de par sa situation, doit rester en première ligne sur ces questions. L’échelle municipale n’est malheureusement pas suffisante pour défendre un sujet de cette envergure. Par conséquent, cette démarche doit être portée collectivement par l’ensemble de nos conseillers de Territoire, seul compétent aujourd’hui sur cette question. Espérons que nous saurons y porter demain les propositions vertueuses qui ont ailleurs déjà fait leurs preuves.

Tous les sujets qui viennent d’être évoqués ont des impacts environnementaux et sanitaires aujourd’hui préoccupants et demain sûrement alarmants.

En 2015, la courbe de l'espérance de vie en France s’est inversée pour la première fois depuis que celle-ci est calculée. L’augmentation constante des maladies liées à la pollution de l’air, des sols ou encore de l’eau doit nous interroger sur le monde que nous allons laisser aux générations futures. C’est la raison d’être des écologistes.

Agissons donc en responsabilité pour ne pas accréditer la thèse du film éponyme « Nous enfants nous accuserons ». Nous lui préférons la vision d’une écologie des solutions socialement inclusive et résiliente du film « Demain ».

En conclusion, nous rappelons que la transition écologique passe par le changement des mentalités. Cela nécessite de sensibiliser nos concitoyen-nes à ces questions de manière beaucoup plus importante.

Les actions de la ville en matière de développement durable sont, malgré nos remarques et pistes d’améliorations, nombreuses. Si sur ce sujet nous faisons parfois bien, nous peinons à le faire savoir. Pourtant la concientisation générale dans ce domaine est grandissante, les attentes aussi. Ainsi, pour renforcer notre mission de service public et toujours mieux informer les Ivryen-nes, nous proposons la création d’une nouvelle rubrique dans IMV autour des questions de développement durable, qui chaque mois présenterait une mesure de transition écologique portée par notre ville.

C’est avec toutes ces propositions, dont nous espérons une mise en œuvre rapide, que le groupe EELV prend acte de cette délibération.

Je vous remercie.